



VIVONS POUILLY ENSEMBLE

FLASH EDITION n° 2

Juillet 2014

SOMMAIRE

- Fête Nationale
- Edito
- Conseils municipaux
- Travaux et Patrimoine
- Animation - Vie associative
- Urbanisme - Environnement
- Action sociale
- Canicule
- Listes électorales
- Recensement militaire
- Service civique
- Ecole et collège
- Cambriolages
- Rappel feux

INFOS PRATIQUES

Mairie de Pouilly Maire :

Marilyne WEBERT

11 rue du Limousin
57 420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22

Fax. 09 67 01 38 18

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h - 15h à 18h

Mercredi : 9h à 12h - 15h à 18h

Judi : 9h à 12h - 15h à 18h

Vendredi : 9h à 12h - 15h à 18h

Permanence Maire et Adjoint

Judi : 16h à 18h

**La mairie restera ouverte en
Juillet et en Août,
excepté le vendredi 8 août.**



**Pour la Fête Nationale
le conseil municipal invite les Pouillerots
autour d'un barbecue**

le lundi 14 juillet à 11h30

sur la place du hangar face à la mairie



EDITO

Nous nous sommes engagés à valoriser les actions de proximité et de communication, une communication vivante et efficace.

Après 3 mois de mandat, nous souhaitons vous proposer une première rencontre Le lundi 30 juin 2014, à 18h15 pour vous présenter le travail réalisé depuis notre élection, vous informer, échanger avec vous, entendre vos questions, vos remarques et vos suggestions ... Foot et soutien à l'équipe de France obligent, nous avons choisi de la reporter en septembre.

Jour après jour, nous nous engageons avec plaisir et enthousiasme dans la mission que vous nous avez confiée.

Les perspectives économiques (baisse effective des dotations) et politiques (modification de l'organisation territoriale) nous tiennent en alerte mais nous maintenons nos projets, tout au moins nous les mettons à l'étude afin de les hiérarchiser et faire les choix les plus judicieux. Actuellement, nos contacts se multiplient, nos dossiers s'étoffent...

Découvrez dans ce nouveau flash édition de notre journal « Vivons Pouilly Ensemble », l'équipe municipale au travail.

Marilyne WEBERT

CONSEILS MUNICIPAUX

Depuis l'élection, l'équipe municipale s'est réunie en conseil le 29 mars pour l'installation puis les 9 et 30 avril, 28 mai et 2 juillet.

Les comptes rendus sont consultables sur le site de la commune

TRAVAUX

- Divers aménagements ont été réalisés : réfection du terrain de pétanque, fleurissement, mairie, entrées du village et abords place Mahire.



- Le matériel de l'équipe technique a été en partie renouvelé : tondeuse et outillage. L'effort sera poursuivi dans ce sens.
- De nombreux contacts ont été pris pour la sécurisation rue Nationale, le réaménagement place Mère Eglise et monument aux morts, le jardin du souvenir, la réfection des voiries. Les devis sont actuellement à l'étude et seront soumis à demandes de subventions.
- A compter du mois de septembre, la commune pourra compter sur 2 agents techniques à temps complet. Un contrat CDD n'a pas été reconduit.

ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE

Agenda des manifestations :

- Bourse et troc aux plantes le 24 mai.

A venir:

- Fête pour le facteur le samedi 5 juillet à 1h
- Fête du 14 juillet.
- Forum des associations le 7 septembre après-midi en collaboration avec Fleury.
- Fête patronale les 4 et 5 octobre.
- Marathon Metz Mirabelle le 12 octobre.
- Repas des anciens : date reportée au printemps 2015.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

• Dossier Chèvre haie :

Déjà 6 réunions organisées avec les différents intervenants : Le lotisseur, Avocat, Metz Métropole, AGURAM, Maître d'œuvre. Une nouvelle réunion organisée le 11 juillet avec le lotisseur. Le projet avance rapidement pour prendre en compte des contraintes de temps qui nous sont imposées. L'équipe municipale et la commission Urbanisme et Environnement se mobilisent pour faire avancer ce projet ambitieux. Des informations plus détaillées seront communiquées lors de la réunion publique de septembre.

• Ban communal :

- Les conseillers municipaux et leur famille se sont retrouvés le samedi 21 juin au matin pour une visite à pieds du ban communal afin d'en apprécier la diversité et en connaître ses limites et son patrimoine. Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous.

- En collaboration avec la commune de Marly, nous finalisons la modification des limites communales de nos deux communes. Validée par le Conseil Général, cette modification pourra être totalement finalisée après l'aval donné par le cadastre à qui il manquait encore quelques éléments.

• Projet horticole :

L'initiateur du projet de complexe horticole, Monsieur Cathelin, a rencontré le maire et les adjoints pour présenter son projet, projet qui nous a séduit. Nous devons toutefois patienter car, situé à la fois sur la commune de POUILLY et de Marly, le projet est conditionné par la validation du nouveau PLU de la commune de Marly.

- Un projet sur le site de la ferme Goullon, nous sera présenté prochainement.

•SCoTAM (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine):

Une enquête publique est en cours (du 10 juin au 15 juillet) sur l'aménagement et le développement du territoire. L'avis d'enquête publique ainsi que les lieux de consultation sont affichés sur le panneau extérieur de la mairie et disponibles sur le site Internet de notre commune.

Ce plan d'aménagement et de développement sera fixé pour une période qui ira jusqu'à 2032 et impactera fortement l'urbanisation des communes, dont Pouilly, situées dans son champs d'action.

•GAZ :

Prochainement, vos compteurs gaz se verront agrémentés d'un élément « communicant » qui permettra de faire les relevés à distance sans que votre présence soit requise.

Ces compteurs communicants vous permettront un meilleur suivi de votre consommation directement sur le site Internet de GRDF et la détection d'un éventuel incident sur le réseau par les services techniques et vous pourrez suivre votre consommation.

•Mutualisation :

Nous avons rencontré le conseil municipal de Fleury, puis de Cuvry et Coin les Cuvry pour l'élaboration de projets communs, en partenariat d'idées et de moyens.

■ ACTION SOCIALE :

Mission locale :

Subventionné par Metz Métropole, cet organisme accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Une permanence est assurée les 1ers mercredis de chaque mois, à la mairie de Verny. Vous pouvez contacter Mme FEISTHAUER au 03 87 52 70 40. Une rencontre sera organisée en mairie de POUILLY à la rentrée 2014.

■ PLAN CANICULE :

La mairie a établi le registre des personnes les plus exposées aux épisodes de canicule afin de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Seuls le maire et les adjoints ont accès à ce registre. Un arrêté a été publié dans ce sens.

La plate-forme téléphonique « canicule info service » est accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures.

■ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Jeunes majeurs ou nouveaux habitants, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre 2014.

■ RECENSEMENT MILITAIRE :

Obligatoire à 16 ans, il concerne tous les jeunes français. Il vous suffit de venir en mairie dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

■ SERVICE CIVIQUE :

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Le Service Civique, indemnisé 573 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.



<http://www.service-civique.gouv.fr/content/quest-ce-que-le-service-civique-2>

■ ECOLE Marc Chagall et COLLEGE Paul Verlaine :

L'école maternelle :

La Directrice et le Président du sivom ont fait une demande d'ouverture de classe en maternelle pour la rentrée prochaine, compte tenu du nombre plus important d'enfants inscrits. Cette demande a été appuyée par les maires de Pouilly et de Fleury, auprès de l'Inspection Académique et du Rectorat.

Les effectifs sont revus largement à la hausse :

Petite section : 22 élèves - Moyenne section : 18 élèves - Grande section : 24 élèves. Soit : 64 élèves.

L'école élémentaire :

Effectifs attendus et répartition pédagogique pour 2014-2015 : 16 CP, 21 CE1, 19 CE2, 26 CMI, 9 CM2 soit 91 élèves

SIVOM	ACCUEIL PERISCOLAIRE du SIVOM
Heures d'ouverture du secrétariat : 03 87 57 18 37 Mardi et Jeudi de 8h à 12h Mercredi de 14h à 18h	<i>Enfants de 3 à 12 ans</i>
Possibilité de rencontrer le Président : (sur rendez-vous uniquement) Mardi de 9h à 11h30 Mercredi de 14h30 à 17h30	Horaires : Matin de 7h30 à 8h30 Midi de 12h à 13h30 Soir de 15h15 à 18h30
	Tous les mercredis après-midi jusqu'à 18 heures et les vacances scolaires de 8 h à 17h45 (Toussaint, Hiver, Printemps et Eté)
	Renseignements à l'Accueil Périscolaire (03-87-68-32-79) ou au secrétariat du SIVOM (03-87-57-18-37)

Collège Paul Verlaine de Magny :

Les collégiens de Pouilly rejoindront le collège Paul Verlaine à la rentrée de septembre. Ils utiliseront la ligne 113, ouverte à tous les voyageurs, aux horaires habituels et seront déposés et repris à l'arrêt «Acacias». Un bus a été ajouté, au départ de l'arrêt «Acacias» le mercredi à 12h44, afin de permettre un retour sur Pouilly à l'issue des cours.

Transport LE MET' :

Des abonnements à tarifs préférentiels sont proposés aux jeunes de moins de 26 ans. Des réductions supplémentaires sont accordées aux personnes de moins de 18 ans, justifiant d'un Quotient Familial inférieur ou égal à 900€. Pour souscrire un abonnement bénéficiant de ces réductions, joindre l'attestation «Quotient Familial» imprimable depuis votre espace personnel sur le site de la CAF.

■ ATTENTION RECRUESCENCE CAMBRIOLAGES

Nous avons été alertés par la gendarmerie sur une recrudescence de cambriolages à Pouilly et dans les communes voisines. Nous attirons votre attention sur la nécessité de rester très vigilants et de signaler tout événement inhabituel à la gendarmerie. Les conseils : Tenez les volets fermés si vous vous absentez, taillez vos haies quand elles sont trop hautes afin de ne pas faciliter le « travail » des cambrioleurs, signalez vos départs prolongés à la gendarmerie (formulaire en mairie), échangez entre voisins afin que chacun puisse rester vigilant pour plusieurs. Les rondes de la gendarmerie seront plus fréquentes.

■ RAPPEL POUR LES FEUX

Nous vous rappelons que l'allumage de feux est interdit dans les zones d'habitation, merci de respecter cette règle afin de ne pas déranger le voisinage. (Principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental - Art. 84).

L'équipe municipale poursuit sa réflexion sur les solutions qui pourraient vous être proposées, en plus de la déchetterie (Marly ou Magny).

Bonnes vacances



à toutes et à tous